

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE
LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

DECISION DU PRESIDENT

**CONSEIL JURIDIQUE -
COOP ETOILE - HABITAT
COOPERATIF - GARANTIE
D'EMPRUNT PLS/PLI**

D_2024_0343

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC_2024_0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-43 de son annexe ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération, dite Annemasse Agglo, souhaite octroyer des garanties d'emprunt à un projet d'habitat coopératif dont une partie sera réservée pour du logement social ;

Considérant que la société coopérative Coop'Etoile sollicite aujourd'hui Annemasse Agglo et la commune d'Ambilly pour garantir les emprunts pour la réalisation de logements sociaux, dans le cadre d'un projet d'habitat coopératif ;

LE PRÉSIDENT DÉCIDE :

DE CONFIER au cabinet d'avocats VEDESI, domicilié 28 rue d'Enghien à Lyon (69 002) une mission d'assistance-conseil dans le cadre de l'octroi d'une garantie d'emprunt pour la réalisation de logements sociaux dans le cadre d'un projet d'habitat coopératif.

DE DIRE que conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à une prochaine séance du conseil communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.